GRP®65 Cascades, landes et tourbières

Sud Creuse – Aubusson – lac de Vassivière

Sur le GRP.. (OT Creuse Sud-Ouest)

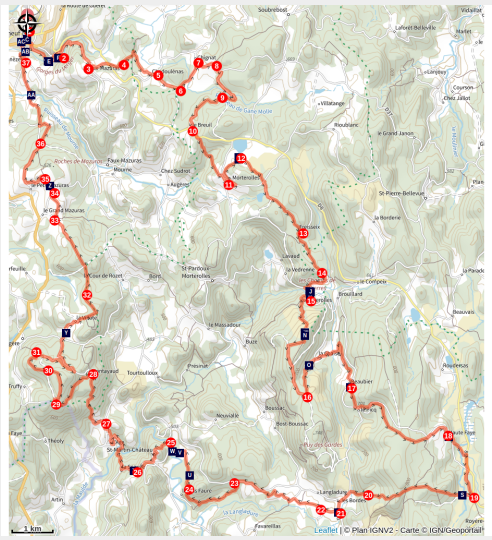

Depuis la cité médiévale de Bourganeuf jusqu'aux portes du Lac de Vassivière, 65 km de randonnée en passant par les landes et tourbières à la découverte des cascades.

Le GR® de Pays des "Cascades, Landes et Tourbières" vous invite à découvrir une partie des richesses du territoire sud Ouest de la Creuse à pied, à cheval ou encore en VTT.

Tout au long de ces 65 kilomètres, vous pourrez apprécier la qualité de notre environnement, partir à la découverte de sites naturels originaux

Infos pratiques

Pratique : Itinérance

Durée : 4 jours

Longueur : 65.7 km

Dénivelé positif : 1796 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Histoire, Patrimoine et architecture

et apprendre à connaître les traditions locales à travers les éléments du patrimoine bâti qui jalonnent le parcours.

Itinéraire

Départ : Place du Champ de Foire, Bourganeuf
Arrivée : Place du Champ de Foire, Bourganeuf
Balisage : GRP®
Communes : 1. Bourganeuf
2. Faux-Mazuras
3. Mansat-la-Courrière
4. Soubrebost
5. Saint-Pardoux-Morterolles
6. Saint-Pierre-Bellevue
7. Royère-de-Vassivière
8. Saint-Martin-Château
9. Saint-Junien-la-Bregère

Profil altimétrique

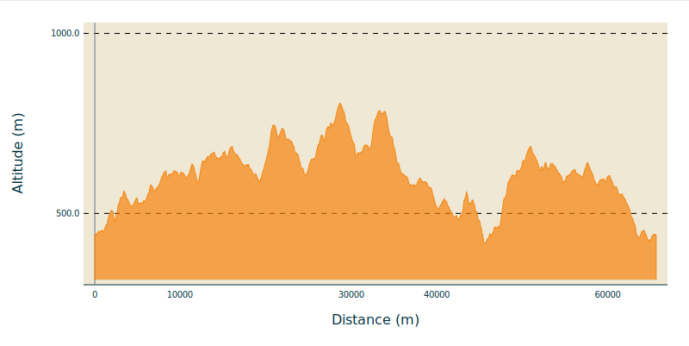

Altitude min 416 m Altitude max 806 m

1. Depuis la place du Champ de Foire, laisser l'Office de Tourisme sur votre gauche et emprunter la D912 sur votre gauche. S'avancer à gauche au rond-point. Après 150 m, tourner à droite sur le chemin goudronné des gorges du Verger, qui devient sentier terreux. Longer ainsi un ruisseau et atteindre une patte-d'oie.
2. Monter à gauche par un sentier en lacets. A l'intersection, aller à droite et poursuivre tout droit sur une piste gravillonnée descendant jusqu'à une pisciculture. Franchir le ruisseau, passer entre les bâtiments et emprunter le chemin qui monte sur la droite. Rester sur le chemin principal qui vire à gauche. Après 800 m, bifurquer à droite dans un chemin bordé de murets et passer au pied de la chapelle de Faux-Mazuras.
3. Suivre la route à gauche et, à l'intersection avec la D8, traverser pour emprunter le chemin en face. Gagner une bifurcation.
4. Cheminer vers la droite pour rejoindre une piste ; la suivre à gauche après 150 m, puis descendre à droite par une piste sableuse conduisant au village de Chadoulenas ; le traverser, puis prendre la route vers la gauche.
5. S'engager sur le premier chemin à droite. Arriver sur une place de débardage.
6. Tourner à gauche sur un chemin de terre entre résineux. Traverser un ruisseau et monter tout droit jusqu'à Chignat.
7. Partir alors à droite sur la route sur 500 m.
8. Continuer sur 250 m et, dans le virage, quitter la route pour emprunter un chemin terreux à droite entre les résineux, en direction du Breuil. A Chanteloube (ancien village détruit), longer une zone humide (ancien étang et sa digue), puis franchir à nouveau la Gasne Molle et remonter à travers bois. Arriver à une intersection.

9. Laisser la piste forestière de gauche et poursuivre tout droit (le chemin devient piste goudronnée) jusqu'au village du Breuil.
10. Suivre la D8 à gauche sur 400 m, puis s'engager dans le premier chemin à droite. Rester sur l'itinéraire principal jusqu'à une route, l'emprunter à droite.
11. Aux habitations, monter à gauche dans Morterolles. Virer à gauche devant l'église, puis à nouveau à gauche sur 400 m. S'engager à droite sur un chemin enherbé et gagner une intersection.
12. Virer à droite. A la route, prendre le chemin en face légèrement sur la droite. Suivre l'itinéraire principal, monter en face à la croisée des chemins, puis à droite à la patte d'oie suivante en direction du village de Freisseix.
13. Au hameau, descendre par la route et prolonger par la piste forestière. Laisser un premier chemin à gauche pour prendre le second à gauche. Rester sur la piste principale à droite sur environ 1,2 km. Arriver à une patte d'oie.
14. Continuer sur le chemin principal à droite qui conduit à une route ; l'emprunter à gauche sur 100 m. Bifurquer sur le premier chemin à droite. En bas à gauche, traverser le ruisseau et remonter par un chemin bordé de murets.
15. Remonter vers le hameau, le laisser sur la gauche en virant à droite. Plus haut, dans le virage, aller en face sur un chemin enherbé. Franchir un ru, monter dans le bois pour rejoindre un chemin ; le suivre à droite à travers une futaie de hêtres qui laisse place à une lande restaurée. Au sommet, filer tout droit par la piste. A la place de dépôt de bois, descendre en face par la piste forestière goudronnée.
16. Quitter la piste pour un chemin à gauche puis tourner à droite dans les bois de chêne. Bifurquer à gauche, franchir un tu et poursuivre tout droit. Descendre par un chemin creux bordé de haies. Traverser le hameau de la Chaise à droite. A la dernière maison descendre à droite par un chemin creux, franchir un ruisseau, puis dans la côte, virer à droite. Rejoindre et suivre à droite une piste vers le Mas. Après les maisons, monter à gauche ; Après le second ruisseau, monter dans les bois sur la gauche, puis poursuivre en lisière. Après les pairies, poursuivre par un chemin bordé de murets jusqu'à la route ; l'emprunter à droite vers Beaubier.
17. A l'entrée du hameau, suivre une voie à gauche et prolonger par un chemin. A la D34, partir à gauche, laisser le Picq et obliquer immédiatement dans le premier chemin à gauche. Emprunter une piste à droite, traverser la route et prendre le chemin en face. Suivre la piste principale et, au carrefour, descendre à gauche. Aller en face sur la route, puis à droite sur un chemin creux jusqu'à Haute-Faye. Traverser le hameau à droite.
18. Descendre à gauche entre les maisons. En bas, s'engager dans un chemin sur la gauche. Au croisement, emprunter le deuxième chemin à gauche en descente, franchir à nouveau un ruisseau et gagner la D8 ; la suivre à droite. Après la croix, s'engager sur un sentier à droite parallèle à la route. A la route, aller à gauche, puis virer de suite à droite sur un chemin qui longe la ligne électrique. Reprendre la route à droite et parvenir rapidement à une large piste sur la droite.
19. S'engager sur la piste sur environ 400 m ; la quitter pour emprunter un sentier enherbé à droite. Après une longue montée, aux blocs de granit, rejoindre et suivre sur la droite une piste. Aux trois prochaines intersections, continuer en face et atteindre une patte d'oie. Bifurquer à droite et descendre à travers la forêt de résineux, laisser un chemin à droite.

20. Passer la digue d’un ancien étang, puis descendre à gauche jusqu’à une petite route ; par la gauche, traverser le village des Bordes. Continuer sur la D51 à gauche.
21. A la sortie du village, prendre la route à droite en direction du moulin de Langladure. Dans le virage, s’engager dans le chemin à droite et le suivre tout droit. Arriver à un croissement.
22. Continuer en face, puis à gauche sur la voie d’accès à Grandieux. Au bout du hameau, trouver sur la droite un sentier bordé de haie (bien suivre le balisage) conduisant à la D51 ; l’emprunter à gauche pendant 700m jusqu’à un transformateur.
23. Virer à gauche en épingle à cheveux sur le chemin en sous-bois. Descendre dans les résineux, franchir un ru dans le bas et poursuivre à travers un bois mixte. A l’intersection, bifurquer à droite, longer une clairière par la gauche et continuer dans les bois, puis descendre par un chemin creux et parvenir à une bifurcation.
24. Aller en face, puis encore en face à la suivante. Dépasser un étang et, 150 m plus loin à hauteur des maisons du Pont, Virer dans le sentier à gauche entre les taillis de noisetiers. Franchir la Maulde sur un pont planche en granit et monter à droite jusqu’à la route. ; la suivre à droite sur 80 m (parking).
25. Au parking, monter à gauche par une sente pour gagner Saint-Martin-Château. Couper la petite route et rejoindre l’église au sommet du village. Redescendre à droite en passant devant la mairie, puis dans le virage, aller en face sur le chemin enherbé. Virer à droite aux maisons, puis à gauche à la route. Au croisement, prendre à droite, direction « Peyrat-le-Château », sur 60 m, puis obliquer à gauche sur le chemin à gauche parallèle à la route.
26. Après la ligne électrique, à la patte d’oie, poursuivre tout droit, puis descendre par la route à gauche à la Seauve. A l’entrée du village, quitter la route pour un chemin à droite. Une petite route à droite zigzague entre les maisons. En bas, contourner la maison par la droite, puis descendre par un sentier jusqu’à la Maulde. Franchir la rivière, contourner l’ancien moulin de l’Âge et attaquer la montée par la piste principale débouchant à une ancienne ferme. Traverser la cour et contourner les bâtiments par la droite. Virer sur la route à droite, puis à droite à la première intersection et à droite à la suivante.
27. Cheminer sur la piste à gauche sur 50 m, puis bifurquer à gauche sur un chemin. Après 200 m, grimper par une sente à droite. Au bout, poursuivre à gauche sur 100 m, obliquer à droite dans une sente sur quelques mètres. Monter jusqu’à une large piste ; la suivre à gauche à travers bois jusqu’à Montayaud.
28. Dans le village, prendre la première route à gauche qui se prolonge par un chemin. Filer tout droit à la première intersection et rester sur ce chemin principal. Dans la montée, à l’intersection des sentiers de Montayaud et Fontalabelle, suivre la direction de Truffy et Saint-Junien en face. La piste rejoint un carrefour bien dégagé (panneau d’information des circuits ONF).
29. Tourner à droite vers Saint-Junien, puis à nouveau à droite 80 m plus loin pour emprunter une allée paysagère bordée, d’abord de résineux, puis de chênes rouge. En haut, au croisement, poursuivre en face vers Saint-Junien et 150 m plus bas descendre à gauche entre les sapins.
30. A la piste gravillonnée, prendre à gauche, puis suivre la première à droite et descendre en serpentant jusqu’à une large intersection.

31. Monter à droite en direction de Fontalabelle. Au carrefour suivant, poursuivre en face et rester sur la piste principale vers la gauche jusqu’à Fontalabelle. Par la route, à gauche parvenir à un croisement : tourner à droite, puis de suite à gauche. La petite route passe devant un château, puis un étang et rejoint une ferme. Dans le virage, s’engager en face sur une piste empierrée.
32. A la première patte d’oie, filer tout droit, suivre la piste et obliquer sur la gauche. Suivre la piste principale en ignorant les chemins de part et d’autres. Couper une route pour monter en face au puy de Chabanne, puis redescendre par la piste principale.
33. Peu avant le village du Grand Mazuras, quitter la piste principale et monter par un chemin à droite sur 50 m. S’engager alors à gauche dans un layon entre les champs qui débouche sur une voie gravillonnée. Se diriger à gauche, puis à droite sur la route.
34. Bifurquer à gauche en direction de Petit Mazuras, puis à droite vers la chapelle (Notre-Dame-des-Roches) et le cimetière et poursuivre (double alignement de pierres blanches et de chênes). Atteindre un croisement.
35. S’avancer à gauche. Au hameau du Petit Mazuras, partir à droite sur le chemin entre le hangar et les granges. Poursuivre par un chemin creux et rejoindre une route ; descendre à droite : la route devient une piste. Poursuivre tout droit jusqu’à une croisée des pistes.
36. Prendre en décalé sur la droite un chemin enherbé protégé par une barrière. Au bout du champ, descendre à gauche, puis tourner à droite sur une piste. Poursuivre en face sur une piste gravillonnée. A la patte d’oie, ignorer un chemin barré à droite pour obliquer sur la gauche et descendre jusqu’au ruisseau de la Mourne ; la franchir et remonter par une allée enherbée pour atteindre une route. Marcher vers la droite sur 100 m.
37. Contourner la Maison funéraire par gauche, puis retrouver la route plus bas ; l’emprunter à gauche, dépasser le musée de l’électrification et remonter jusqu’à un carrefour. Par la droite, rejoindre le rond-point, puis le centre-ville et le point de départ sur la gauche.

Sur votre chemin…

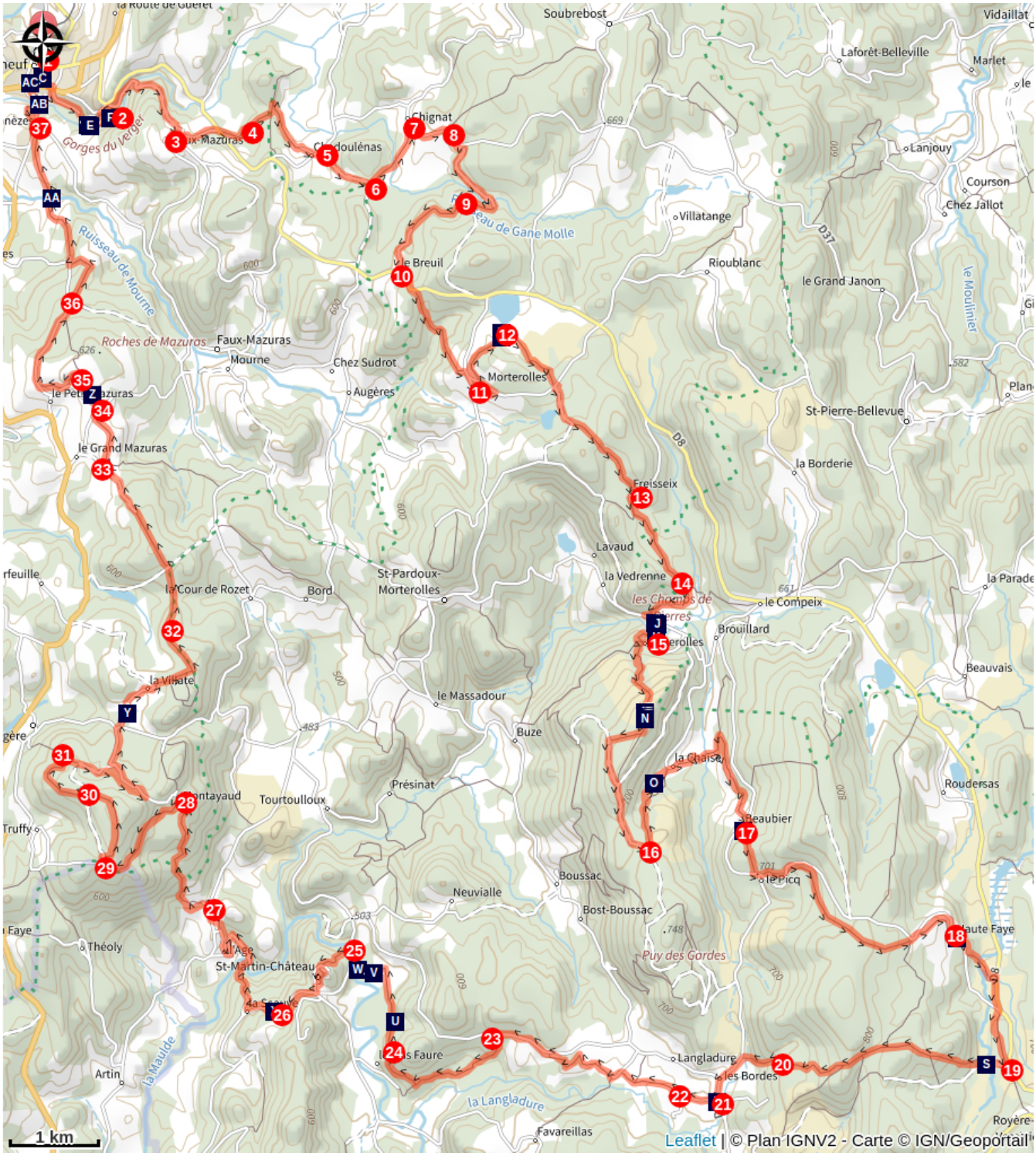

- La cité médiévale de Bourganeuf (A)
- Martin Nadaud (C)
- Les gorges du Verger (E)
- Les tourbières (G)
- Le Moulin d'Augerolles (I)
- Les maçons de la Creuse (B)
- La Roche de la Mariée (D)
- La truite fario (F)
- L'étang Bourdeau (H)
- Les Cascades d'Augerolles (J)

- Les pont-planche (K)
- La lande d'Augerolles (M)
- La Montagne Limousine (L)
- Les landes sèches (N)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Circuit qui s’adresse avant tout à un public averti, équipé au minimum de bonnes chaussures de randonnée, de vêtements adaptés, d’une boussole et d’un sac à dos.
Praticable dans les deux sens, l’itinéraire peut s’effectuer en 2 à 4 jours à pied et en 1 à 2 jours à VTT ou à cheval.

Comment venir ?

Accès routier

A 50 km de Limoges, suivre la D941 pour arriver à Bourganeuf.

Parking conseillé

Place du Champ de Foire, Bourganeuf

Lieux de renseignement

Bureau d'information du Lac de Vassivière

tourisme@lelacdevassiviere.com
Tel : 05 55 64 75 11
http://www.lelacdevassiviere.com

Bureau d'information touristique de Bourganeuf
Place du Champ de Foire, 23400 Bourganeuf

bourganeuf@tourisme-creuse-sudouest.com
Tel : 05 55 64 12 20
http://www.tourisme-creuse-sudouest.com

Sur votre chemin…

La cité médiévale de Bourganeuf (A)

Bourganeuf a été construite de 1150 à 1160 par les Hospitaliers (chevaliers de l'Ordre de Malte). Etape pour les marchands et les pèlerins, le château se transforma en commanderie vers 1200. En 1367, la résidence deviendra le siège du Grand prieuré d'Auvergne.
La tour Zizim, énorme construction de forme ronde de sept étages voûtés, inscrite aux Monuments Historiques depuis 1912, a été construite en 1484 pour accueillir en résidence forcée le prince Zizim, fils du sultan de l'Empire Ottoman.

Crédit photo : Pierre Alain Dutheil

Les maçons de la Creuse (B)

Beaucoup de creusois ont dû quitter leur terre natale pour se faire embaucher comme maçon, charpentier, couvreur pour travailler à la construction de la Digue Richelieu à La Rochelle ou de Paris par exemple. Les conditions y étaient difficiles développant un esprit politique contestataire. Les maçons incitent leurs enfants à suivre une instruction. Une émigration d'abord saisonnière, devint définitive au milieu du XIXe s. La Creuse perdit la moitié de sa population de 1850 à 1950.

Crédit photo : ADRT 23

Martin Nadaud (C)

Née en 1815 à la Martinèche, commune de Soubrebost, migrant à Paris, tour à tour maçon, Préfet de la Creuse, Conseiller municipal à Paris puis Député de la Creuse à deux reprises, Martin Nadaud se retire à la Martinèche en 1888, où il écrit « les Mémoires de Léonard ». Il y meurt en 1898.

Crédit photo : O.T.B

La Roche de la Mariée (D)

La Roche de la Mariée est un roche saillant près du moulin, dans les gorges du Verger.
Tout en haut de ce rocher, vous apercevez une petite cavité : lancez –y un petit caillou, s'il y reste la légende dit que vous vous marierez dans l'année.

Crédit photo : ©bsavarypro

Les gorges du Verger (E)

Premier site classé en Limousin, au titre de la protection des sites et des monuments naturels à caractère artistique. Au centre de l'activité industrielle de la commune aux XVIIIème et XIXème siècles, il permettra par ses eaux vives, l'alimentation d'une des premières installations de production hydroélectrique, qui éclaira Bourganeuf en mai 1886. C'est aujourd'hui un lieu de promenade magique en toutes saisons où vous pourrez croiser les "Spirits Houses" (maison de l'esprit) placées à proximité du chemin de promenade, commémorant le centenaire de la mort de Martin Nadaud et invitant à la méditation et à la contemplation.

Crédit photo : b.savary

La truite fario (F)

Présente dans le ruisseau du Verger, la truite Fario est l'espèce autochtone de nos rivières. Elle ne peut survivre que dans des eaux vives et oxygénées. Carnivore, elle se nourrit principalement d'invertébrés et de petits poissons. La reproduction a lieu en hiver, sur les zones en amont des ruisseaux. La femelle aménage alors une dépression dans les graviers pour y pondre ses œufs qu'elle recouvrira grossièrement.

Crédit photo : ©Aaron Gustafson

Les tourbières (G)

A mi-chemin entre le milieu terrestre et le milieu aquatique, les tourbières sont des zones humides qui se caractérisent par un sol
saturé en permanence d’une eau stagnante ou très peu mobile privant les micro-organismes, responsables de la décomposition et du recyclage de la matière organique (bactéries et champignons), d’oxygène nécessaire à leur métabolisme.

Crédit photo : OT Creuse Sud-Ouest

L’étang Bourdeau (H)

Site classé Natura 2000, l’étang de Bourdeau se caractérise par la présence d’un radeau flottant qui en occupe une grande partie. La tourbière située en queue d’étang est classée par arrêté préfectoral de protection biotope, notamment pour les espèces végétales particulièrement rares qu’elle accueille : l’andromède à feuilles de pollium, la droséra à feuilles rondes et la linaigrette engainée.
La faune y est aussi remarquable avec la présence de la loutre d’Europe, du lézard vivipare et du pic noir. Cet oiseau, espèce protégée, est le plus grand pic d’Europe. La tourbière Bourdeau couvre la quasi-totalité des stades évolutifs d’une tourbière, sur une superficie relativement réduite. Espace naturel remarquable, calme et serein pour les amateurs, c’est aussi un espace scientifique très riche pour les connaisseurs.

Crédit photo : CCBRV

Le Moulin d’Augerolles (I)

Le moulin, reconstruit en 2006, présente les caractéristiques architecturales suivantes :
- toit à double pente recouverte de chaume
- murs en pierres sèches à double pignon
- petites ouvertures en pignon, porte étroite et lucarne en meurtrière à l'opposé
- sol dallé reposant sur poutres de granite.

Crédit photo : OT Creuse Sud-Ouest

Les Cascades d’Augerolles (J)

Augerolles, site naturel de 50 ha est inscrit au patrimoine national. A partir d’un pont planches, le Grand Ruisseau, affluent de la Maulde, s’engage entre des rochers et constitue des cascades. Sur les versants, on trouve des murets de pierres sèches. Des blocs de granit, décrochés des versants, ont été entraînés en fond de vallon pour constituer les « champs de pierres ». Sur les versants, des droits d’eau ont été construits pour irriguer et alimenter des moulins (dont celui d’Augerolles).

Crédit photo : OT Creuse Sud-Ouest

Les pont-planche (K)

Le pont-planches est constitué de deux assises et un pilier central en blocs appareillés qui soutiennent des poutres de granite. Aucun travail d'ajustement n'est visible, "les planches" sont seulement juxtaposées. Ce type de pont n'apparait pas sur le plan cadastral de 1831.

Crédit photo : OTCSO

La Montagne Limousine (L)

Appartenant au Massif central, et plus précisément aux Monts du Limousin, le plateau de Millevaches est une longue et large bande de plusieurs types de granites, structurée il y a plus de 300 millions d’années. Une lente érosion l’a ramené à une altitude moyenne de 700 mètres, mais l’altération des granites, dont la nature physico-chimique est très variée, s’est opérée de façon irrégulière, modelant ce paysage en forme de cuvette que les géographes désignent sous le nom d’alvéole. Les bords de l’alvéole correspondent aux roches les plus dures, et les fonds de cuvette aux roches les plus altérables.

Crédit photo : OT Creuse Sud-Ouest

La lande d'Augerolles (M)

La traversée de la lande d’Augerolles vous permettra d’observer, par temps clair, ce paysage si caractéristique que l’on appelle
alvéole. Les hauts-plateaux limousins sont ainsi composés d’une myriade de collines convexes, appelées puys, et de cuvettes aux
formes douces, souvent parcourues de cours d’eau.

Crédit photo : JDA

Les landes sèches (N)

Une lande sèche est une formation végétale basse dominée par des sous-arbrisseaux (bruyères, myrtilles…) installée sur un sol pauvre et à faible capacité de rétention d’eau. La lande d’Augerolles (30 ha), est remarquable : c’est l’une des plus grandes landes montagnardes à myrtilles de la région. 2 espèces végétales protégées en Limousin sont présentes : le Lycopode en massue et le Gymnocarpium dryoptère. Des d’oiseaux et reptiles utilisent les landes comme zone de reproduction et de nourrissage.

Crédit photo : JDA